

Ciment

Lafarge prend pied à Taroudant

● Le démarrage du chantier est prévu au cours de ce semestre, tandis que la mise en service devrait être opérée en 2016. L'étude d'impact environnemental (EIE) du projet a été déposée et l'enquête publique a été déjà effectuée sans aucune opposition de la part de la population.



● La nouvelle cimenterie de Lafarge à Taroudant, qui sera mise en service au cours du 1^{er} semestre 2016, s'étalera sur une superficie de 150 ha.

La pérennité d'une activité industrielle telle que la fabrication du ciment passe impérativement par la prise en considération de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de l'entreprise. Le groupe Lafarge, qui compte lancer prochainement le chantier de sa nouvelle cimenterie située à la commune rurale de Tidsi Nissendalene, dans la province de Taroudant, se penche actuellement sur cette question. Récemment, une réunion a été tenue avec des acteurs institutionnels, associatifs et socioéconomiques du Souss pour définir les actions à entreprendre dans les communes rurales où le projet sera implanté. À cet égard, une étude socioéconomique a été déjà réalisée par des enseignants de l'université Ibn Zohr d'Agadir. Pour ce qui est de l'environnement, l'enquête publique, conformément au décret n°2-04-564 du 4 novembre 2008, fixant les modalités d'organisation et de déroulement de cette démarche relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement, a été également effectuée sans aucune opposition de la part de la population.

S'agissant des effets sur l'environnement, notamment le défrichement de l'arganier, la pollution des eaux superficielles ou encore la nuisance sonore et bien d'autres, ils sont acceptables et maîtrisables, selon l'étude d'impact. En attendant la préparation du cahier des charges comme l'exige la procédure normale, l'étude d'impact environnemental (EIE) du projet a

Le site de carrière, d'une superficie d'environ 200 ha, appartient aux Eaux et forêts.

déjà été soumise aux services concernés. C'est la société d'ingénierie spécialisée en énergie et environnement ADS Maroc qui a été mandatée pour la réalisation de cette étude afin d'évaluer l'impact de la cimenterie sur l'environnement immédiat. Cette évaluation a concerné les composantes du processus industriel et de production au niveau de l'usine ainsi que

les activités liées à l'exploitation de la carrière d'extraction devant fournir la principale matière première de la cimenterie (calcaire). En effet, le choix du site de la cimenterie et de la carrière a été motivé par la présence de ce gisement de bonne qualité chimique pour la fabrication de ciment relevant des communes rurales de Tidsi Nissendalene et une partie dans la commune de Tassegdelt, relevant respectivement des provinces de Taroudant et de Chtouka Aït Baha. Le site de carrière, d'une superficie d'environ 200 ha, appartient aux Eaux et forêts. Il sera équipé d'un concasseur d'une capacité de 1.300 t/h. Le transport de la matière première s'effectuera, quant à lui, jusqu'à l'usine grâce un convoyeur sur une distance de 4,2 km. Ladite carrière présente plus de 50 années d'exploitation. Quant à l'usine qui sera mise en service au cours du 1^{er} semestre 2016, elle s'étalera sur une superficie de 150 ha. Elle est rattachée administrativement à la commune de Tidsi Nissendalene. Sur le plan des infra-

structures, il est prévu de construire une nouvelle route d'environ 8km qui contourne le village. L'usine sera composée, entre autres, d'un atelier de concassage implanté à proximité de la carrière, d'un transporteur de liaison entre la carrière et l'usine, de stocks couverts de combustibles, d'un atelier d'ensachage et de broyage cru d'une capacité de 370 t/h en plus de silos d'homogénéisation de 6.500 tonnes de capacité utile, d'une ligne de cuisson, d'un bâtiment central. L'usine sera également raccordée au réseau 60 KV de l'ONEE par une ligne de 60 KV longue de 15 km. Un poste de transformation avec transformateur sera aussi installé. Ce poste assurera l'alimentation continue en énergie électrique dont la puissance appelée est estimée à 35 MVA en marche normale de l'usine. Quant aux besoins en eaux, ils seront de l'ordre de 15 l/s. La ligne d'alimentation sera dimensionnée en fonction de ce besoin. En termes de création d'emplois, le projet, qui nécessitera un investissement global estimé à 2,8 MMDH, mobilisera un effectif frôlant les 140 employés constitués principalement de cadres et de techniciens. Quant aux contributions annuelles du projet, une partie des taxes de patente et d'édilite sera octroyée aux communes de Tidsi Nissendalene et Tassegdelt. Par ailleurs, le Conseil d'administration de Lafarge, réuni en juin 2013, a déjà autorisé la passation des commandes des équipements du projet. Lafarge a opté à cet égard pour plusieurs techniques modernes. Il s'agit entre autres des techniques de filtration, d'automatisme et de contrôle, ainsi que de broyage. Ces techniques auront des répercussions sur la réduction des consommations énergétiques, tout en minimisant les rejets et effluents gazeux. ●

●●●●
En attendant la préparation du cahier des charges comme l'exige la procédure normale, l'étude d'impact environnemental (EIE) du projet a déjà été soumise aux services concernés.

DNC À AGADIR **YASSINE SABER**
y.saber@leseco.ma